

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CONSEIL COMMUNAL **DU 25 JANVIER 2024**

1. Informations

Approbation par la Tutelle de règlements votés par le Conseil communal du 26 octobre 2023

Le Conseil communal est informé que le Gouvernement wallon a approuvé le 7 décembre 2023, les délibérations suivantes votées par le Conseil communal en séance du 26 octobre 2023 :

- la taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices ;
- la taxe sur la force motrice (sur les moteurs fixes ou mobiles, quel que soit le fluide qui les actionne).

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

2. CPAS

Budgets ordinaire et extraordinaire 2024 assortis du rapport financier (voir annexes).

Vu le procès-verbal de concertation Ville – CPAS du 14 novembre 2023 ;

Vu le budget 2024 des services ordinaire et extraordinaire voté par le Conseil de l'Action sociale en séance du 22 novembre 2023 ;

Il est proposé d'approuver le budget 2024 des services ordinaire et extraordinaire du Centre Public d'Action Sociale est approuvé. L'intervention communale s'élève au montant de 1.847.304,59 €.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

3. Patrimoine communal

Convention d'occupation des locaux de l'Hôtel de Ville, et de la Marina par l'Office du Tourisme d'Antoing

Il est proposé de marquer accord sur le projet de convention d'occupation des locaux de l'Hôtel de Ville et de la Marina par l'Office du Tourisme.

L'occupation est accordée pour une durée illimitée et à titre gratuit.

Agent traitant : Magali EVRARD

Politique responsable : Gauthier DUDANT

4. Marché public

Marché public de services pour l'étude d'opportunité et de faisabilité visant à la création d'un centre d'interprétation du bassin carrier du Tournaisis

Il est proposé au Conseil communal d'approuver les conditions du marché, la procédure négociée directe avec publication préalable et le cahier spécial des charges.

Agent traitant : Magali EVRARD
Politique responsable : Gauthier DUDANT

5. Voirie vicinale

Calonne - suppression d'une partie du Chemin des Anglais (partie agricole)

Considérant que la SA Holcim Belgique ayant son siège à l'Avenue Robert Schuman 71 à 1401 Nivelles a introduit, via le cabinet de géomètre expert SPRL Geo, une demande en vue de supprimer une partie du Chemin des Anglais à Calonne, dans le cadre de l'exploitation de la carrière de Bruyelle/Calonne. Il s'agit de la partie agricole du chemin à partir du bassin d'orage vers St Maur ;

Considérant le procès-verbal de clôture d'enquête publique daté du 09 janvier 2024, qui ne recense aucune réclamation et remarque ;

Considérant que la SA Holcim Belgique laissera l'accès aux parcelles agricoles reprises dans la zone du chemin concerné, aux agriculteurs exploitants et ce, aussi longtemps que cette zone n'est pas exploitée par la carrière et ses dépendances ;

Il est proposé au Conseil communal de marquer accord sur la demande de suppression d'une partie du Chemin des Anglais à Calonne introduite par la SA Holcim Belgique ayant son siège à l'Avenue Robert Schuman 71 à 1401 Nivelles, comme repris sur les plans du cabinet de géomètre expert SPRL Geo, aux conditions suivantes :

- Le demandeur respectera les prescriptions techniques et les consignes de sécurité reprises dans l'avis du gestionnaire Elia Asset daté du 20 décembre 2023.

Agent traitant : Enguerrand LEKOEUCHE
Politique responsable : Mélanie MORY

6. Subsides aux sociétés

Demande de subside de l'ASBL BPTG – année 2024

Il est proposé au Conseil communal, d'octroyer un subside à l'ASBL Aide Humanitaire BPTG – Enfance déshéritée et orpheline, d'un montant de 125,00 €.

Agent traitant : Carine DUDANT
Politique responsable : Gauthier DUDANT

7. Procès-verbal

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2024.

Agent traitant : Pascal DETOURNAY
Politique responsable : Gauthier DUDANT

8. Questions orales